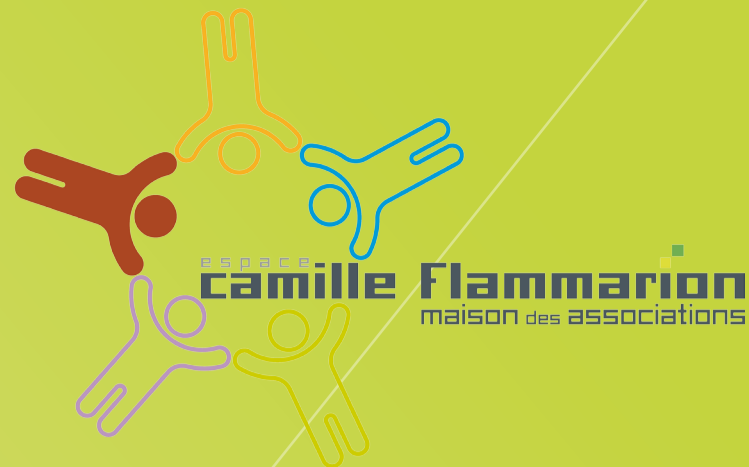


NOTICE

Bien utiliser les salles municipales



Ici, vous êtes dans la salle « Ancienne mairie »
Capacité maximum : 40 pers. assises / 49 debout

Conseils d'utilisation

En arrivant :

- > Respecter la convention et le règlement intérieur de la salle
- > Lisez les consignes de sécurité (affichage mural et sur extincteurs).
- > Au préalable, renseignez-vous à l'Espace Camille Flammarion sur les capacités des installations électriques.
- > Laissez libre accès aux sorties de secours et aux extincteurs.

En quittant la salle :

- > Laissez les lieux propres (salles, WC, extérieur).
- > Ranger le matériel (chaises, tables...)
- > Mettez les sacs poubelles dans les containers extérieurs et les bouteilles en verre vides dans un container de tri sélectif.
- > Vérifiez la fermeture de toutes les portes et fenêtres.
- > Éteignez les lumières et baissez le chauffage en partant.

Un problème pendant les heures d'ouverture de l'Espace Camille Flammarion

Lundi 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Mardi au vendredi 8h30-12h00 et 13h30-17h30

- > 02 40 11 22 15
- > camilleflammarion@mairie-pornichet.fr

En dehors des heures d'ouverture

Si vous effectuez une mauvaise manipulation de l'alarme dans les salles de l'Espace Camille Flammarion, la salle des Forges et la salle Prévert :

- > 02 40 61 84 43 : société de sécurité

Pour un problème technique grave et urgent (sécurité des personnes et des lieux)

- > 06 24 34 25 93 : astreinte Mairie

Pour signaler un problème :

- > 02 40 11 22 15 (répondeur) ou camilleflammarion@mairie-pornichet.fr

Besoin des secours ?

- > Pompiers : 18 ou 112 d'un téléphone portable
- > Police : 17
- > Urgence médicale : 15
- > Le défibrillateur le plus proche est situé aux halles.



PORNICHET